

Saint-Claude, le 9 décembre 2024



# **CONVOCATION**

Le prochain Conseil Municipal se réunira le

**MARDI 17 DECEMBRE 2024 À 19H**

**SALLE D'HONNEUR**

(articles L.2121-10 à L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales)

## **ORDRE DU JOUR**

**Approbation du procès-verbal de la séance du 26 novembre 2024.**

1. **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**  
**(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)**
  
2. **AFFAIRES GENERALES**
  - 2.1. Commune de Lavans-lès-Saint-Claude/Commune des Rousses/Commune de Côteau du Lizon/Terre d'Emeraude Communauté/Commune de Saint-Claude  
Convention constitutive d'un groupement de commandes pour le renouvellement du marché de fournitures de couches jetables pour les six crèches municipales
  - 2.2. Marché de fourniture et acheminement d'électricité pour les besoins de la Commune de Saint-Claude (MF 24.04)
  - 2.3. Marché de prestations d'assurance pour la commune de Saint-Claude et son CCAS  
(MS 24.10 à MS 24.14)
  - 2.4. Approbation du principe du recours à la Délégation de Service Public pour l'exploitation du Service du Camping municipal du Martinet
  - 2.5. Cession d'un véhicule  
Tracteur John DEERE

3. **AFFAIRES FINANCIERES**

- 3.1. Redevance consommation d'eau et redevance pour performance des réseaux d'eau potable pour l'année 2025
- 3.2. Redevance pour performance des systèmes d'assainissement pour l'année 2025
- 3.3. Reversement à la Commune d'une subvention de la Fédération de Tennis

4. **QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES**

Le Maire,  
Jean -Louis MILLET

